



## Voiture en panne récupérer par un garagiste

Par **Cassie666**, le **25/02/2020** à **09:19**

Bonjour,

Mon pere est tombé en panne, la voiture a été récupérée par une dépanneuse et envoyée dans un garagiste à plus d'une heure de chez lui. La réparation coûte plus de 600 euros alors que la pièce en elle même ne vaut même pas 200 euros. Il connaît quelqu'un qui est doué en mécanique et lui a proposé de le faire, il a tout pour allé chercher la voiture et ça lui reviendra moins cher mais il a peur que le garagiste lui fasse des crasses pour se venger donc je voudrais savoir s'il y a une loi ou quoi que se soit pour protéger se genre de cas ?

Merci.

Par **youris**, le **25/02/2020** à **09:53**

bonjour,

si le garagiste qui a le véhicule dans son garage, n'effectue pas la réparation, il vous fera sans doute payer le stationnement du véhicule dans son garage ainsi que son transport par la dépanneuse s cela n'est pas pris en charge par l'assurance.

salutations

Par **Visiteur**, le **25/02/2020** à **18:16**

Bsr

[quote]

il a peur que le garagiste lui fasse des crasses pour se venger

[/quote]

Aucune raison juridiquement valable si aucun ordre de réparation n'a été signé.

Par **P.M.**, le **25/02/2020** à **23:47**

Bonjour,

Je présume que le conducteur du véhicule était d'accord pour qu'il soit acheminé à ce garage, a priori, il n'y a pas de raison pour qu'il lui fasse "des crasses" si ce qui est dû est payé au moment de le reprendre...